

Fiche d'aide à la formulation de l'avis d'orientation

Descriptif technique

1. Etablir le profil des compétences de l'élève (onglet « fiche avis »)

Les compétences des élèves de terminale professionnelle sont évaluées, au regard du baccalauréat préparé, selon quatre niveaux de maîtrise et dans les domaines suivants :

- Comprendre, s'exprimer à l'oral et à l'écrit en langue française
- Comprendre, s'exprimer à l'oral et à l'écrit en langue vivante étrangère
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques et scientifiques
- Développer des compétences professionnelles spécifiques au baccalauréat professionnel
- Organiser son travail avec méthode et construire son autonomie
- S'engager dans une démarche pour valider son projet personnel et professionnel

2. Mettre en lien le profil des compétences de l'élève avec les STS (onglets « Services » et « Production » et onglet « Liste BTS »)

Un tableau de correspondance de la cohérence entre les spécialités de baccalauréat professionnel vers les STS est proposé sur les domaines des services et de la production.

Ce tableau liste les STS qui constituent une poursuite d'étude dans la continuité du parcours de l'élève ou une poursuite possible selon les critères « très adapté », « adapté » ou « envisageable » pour chaque section de baccalauréat professionnel.

Exemple : le parcours d'un bachelier professionnel en commerce et « très adapté » à une poursuite d'études en STS Management d'unités commerciales ou Négociation et digitalisation de la relation client. Mais ce bachelier devra avoir des compétences spécifiques pour continuer en STS Banque ou Assurances (maîtrise de la langue plus importante).

Attention : ces correspondances ne sont pas exhaustives et exclusives. Un baccalauréat professionnel « non apparié » avec un BTS ne doit pas systématiquement conduire à la formulation d'un avis défavorable. Le parcours de l'élève, son profil demeurent les critères pertinents d'analyse.

Un second tableau permet de fournir aux équipes pédagogiques des indicateurs de pondération selon l'importance des compétences du profil de l'élève précédemment définies en fonction des STS visées. Cela vient en complément des attendus des BTS figurant dans Parcoursup.

3. Aide à la décision

La dernière partie de la fiche Avis permet, au regard de l'analyse précédente et pour chaque BTS, d'aider le conseil de classe à positionner l'élève selon :

- La cohérence du profil de compétences de l'élève par rapport aux attendus du BTS visé ;
- La cohérence du parcours d'orientation avec le BTS visé ;
- La validation d'un dispositif de préparation au supérieur (par exemple un travail assidu de préparation à la STS en accompagnement personnalisé, etc...).

Elle permet ensuite d'émettre l'avis favorable ou défavorable qui sera à saisir dans Parcoursup pour chaque vœu de STS formulé par l'élève.